



Présentation au gouvernement du Canada

**Consultation sur la réduction des frais de transaction liés aux cartes de
crédit**

**Katherine Carleton, C.M.
Executive Director/ Directrice générale
Orchestras Canada/Orchestres Canada**

CP 2386
Peterborough ON
K9J 2Y8
<https://oc.ca>

katherine@oc.ca
705-243-6640

Au nom des 141 orchestres membres d'Orchestres Canada, nous vous remercions de l'invitation à participer à cette consultation sur la réduction des frais de transaction liés aux cartes de crédit.

Portrait des orchestres du Canada

Les 141 orchestres membres d'Orchestres Canada contribuent grandement à la qualité de vie des collectivités canadiennes. En plus d'être d'importants rassembleurs, ils créent des emplois, célèbrent l'innovation canadienne, et encouragent et symbolisent l'accomplissement. Ils prennent aussi différentes formes : organismes communautaires reposant sur le bénévolat, orchestres de jeunes ou de formation et grands ensembles professionnels accomplis et de renommée internationale.

En 2018-2019, la dernière saison de concert complète avant la pandémie, les orchestres canadiens ont affiché des recettes de plus de 218 millions de dollars et se sont produits devant quelque 2,8 millions de personnes. Comme tout organisme caritatif d'art de la scène sans but lucratif, leurs recettes sont venues de diverses sources, dont 36 % de la vente de billets et de frais de tournées, 40 % de dons de bienfaisance, fondations et parrainages et 24 % des fonds publics. Nous estimons qu'ils reçoivent entre 45 % et 55 % de leurs recettes annuelles totales par cartes de crédit, et cette proportion semble être en hausse tandis que les consommateurs délaissent les chèques et transactions en personne pour les paiements en ligne et à distance.

Les frais de transaction liés aux cartes de crédit et les orchestres canadiens : quelques observations

La réduction promise des frais de transaction liés aux cartes de crédit annoncée par le gouvernement du Canada en 2018 ne semble pas avoir eu de retombées sur les petites entreprises comme les orchestres.

En préparation pour cette consultation, Orchestres Canada a mené un sondage rapide auprès des plus grands orchestres membres afin de déterminer la gamme des frais de transaction qu'ils versaient. Malgré l'engagement volontaire pris par Visa et Mastercard en 2018 en vue de ramener les frais de transaction liés aux cartes de crédit à 1,4 % en moyenne, même les orchestres aux plus gros budgets ont dit verser à ces deux fournisseurs, en 2020-2021, entre 2,12 % et 3,25 % en frais de traitement. Nous croyons qu'il est possible de faire plus pour assurer un accès équitable à des taux justes et moins élevés.

Les petites entreprises, y compris les orchestres, ont besoin de frais de transaction liés aux cartes de crédit économiques et sensés qui reflètent le comportement actuel des usagers.

Les groupes que nous avons consultés ont collectivement exprimé une frustration face à leur incapacité à négocier des frais de transaction liés aux cartes de crédit appropriés. Ils ont ajouté que les transactions en personne aux guichets de billetterie étaient en forte baisse avant la pandémie et qu'elles allaient chuter après la pandémie, les clients continuant à chercher des moyens de gérer leurs contacts en personne et de faire plus de transactions en ligne. Une réduction de l'écart entre les frais exigés pour les transactions en ligne et en personne serait appréciée.

Les organismes caritatifs d'arts de la scène, comme les orchestres, sont toujours à la recherche de moyens d'investir davantage dans leurs activités caritatives (ordinairement des concerts et des programmes éducatifs) qui sont leur raison d'être. L'accès à des frais de transaction liés aux cartes de crédit moindres permettrait d'investir davantage dans les artistes et travailleurs culturels et d'élargir l'accès des Canadiens aux activités orchestrales.

Comme l'a fait observer un répondant à notre sondage : « Si les frais liés aux cartes de crédit sont trop élevés, nous investissons moins dans l'orchestre et les productions orchestrales ou alors nous transmettons le coût plus élevé au consommateur. Si le prix des billets devient trop élevé à cause de frais (y compris de frais liés aux cartes de crédit) les consommateurs achèteront moins de billets et nous aurons moins de fonds à consacrer à l'orchestre. Une baisse des frais liés aux cartes de crédit nous permettrait d'investir plus dans la rémunération des musiciens et la présentation de concerts orchestraux. »

Conclusion

Orchestres Canada remercie le gouvernement du Canada de l'occasion qui lui est donnée de contribuer à cette consultation. Il nous ferait plaisir de discuter plus en profondeur de cette question.

À propos d'Orchestres Canada

Orchestras Canada/Orchestres Canada est l'association nationale représentant les orchestres canadiens et a pour mandat de les appuyer, de les relier et de leur lancer des défis, les aidant à réaliser ensemble ce qu'ils ne peuvent accomplir seuls. Orchestras Canada/Orchestres Canada compte des orchestres membres dans chaque province, allant des orchestres bénévoles et de jeunes aux grands ensembles professionnels.